

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

Son Eminence le Cardinal TASCHEREAU, Archevêque de Québec

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.



CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET C^{IE}

1891

SOMMAIRE :

Une lettre du Cardinal Taschereau, 517.—L'œuvre de la Sainte-Enfance, 517.—Une loi païenne, 518.—Une lettre de l'abbé Auguste Gosselin, 518.—Les principes de Goëthe, 522.—Erection canonique des paroisses, 522.—L'obéissance marchandée, 523.—Arrestation et mise à mort de Mgr Darboy, 525.—Petite chronique, 528.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche, 5 juillet	—Précieux Sang.
Lundi, 6	—oct. de SS. Pierre et Paul.
Mardi, 7	—SS. Cyrille et Méthode.
Mercredi, 8	—Ste Elizabeth du Portugal.
Jepudi, 9	—SS. Zénon et Comp.
Vendredi, 10	—Les sept Frères.
Samedi, 11	—De l'imm. Conception.

Restaurateur de Robson.



Marque de Commerces.

Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes, Plusieurs Médecins et autres.

En vente partout — 50 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire.
Joliette, P. Q., Canada.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 6h., 6h., 7 h., 8h.—Grand'messe à 10h.; Vêpres à 7 h.

EGLISE DE LA BASSE-VILLE.

Messes basses le dimanche à 6. 20 h., 7 h.—Salut, 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.— Archiconfrérie à 7 h.

EGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 6½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.

Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

Une lettre du Cardinal Taschereau

Quoique tous les vrais catholiques et tous les confrères qui ont non seulement le caractère, mais aussi l'esprit sacerdotal, sympathisent avec la *Semaine Religieuse de Québec* dans l'épreuve qu'elle traverse, nous croyons le temps venu de mettre sous les yeux de nos abonnés la lettre suivante, qui parle assez par elle-même :

Archévêché de Québec,
le 6 mai 1891.

Rvd. M.-D. GOSSELIN, Ptre,
Curé, Cap-Santé.

Monsieur le Curé,

Il va sans dire que vous pouvez et devez vous défendre contre ceux qui vous attaquent si injustement.....
Courage !

E.-A. Card. TASCHEREAU,
Arch. de Québec.

L'Œuvre de la Sainte-Enfance

C'est la barbarie païenne pour les petits enfants qui a provoqué cette œuvre admirable. Au-delà des mers, en Chine, un peuple de 400 millions d'âmes fait périr au berceau un nombre infini d'enfants. Impossible de prêter l'oreille à toutes ces voix enfantines, sans être touché d'une généreuse compassion,

Pour faire partie de cette œuvre, il suffit de donner un centin par mois ou douze centins par année. Ce centin devient un conquérant d'enfants infidèles ; il multiplie les chercheurs d'enfants, et sert à acheter ces créatures abandonnées que l'on baptise ensuite et que l'on instruit des vérités de la foi. A cette offrande, il faut joindre la prière qui attire les bénédictions de Dieu sur l'œuvre.

Le premier résultat de l'œuvre est d'arracher un grand nombre d'enfants à la mort ; le second est d'en faire des chrétiens qui évangéliseront un jour la Chine, et qui seront aussi nos amis et nos protecteurs près de Dieu, de véritables sauveurs pour *chacun* de nous.

Une loi païenne

Si l'interprétation qu'un magistrat de police de Montréal a cru devoir donner à notre loi sur le libelle, n'est pas erronée, il s'ensuit que cette loi n'est ni catholique, ni même chrétienne, mais parfaitement païenne.

Que ce magistrat ait tort ou non, la conséquence est la même. En vertu de cette loi ainsi interprétée, un journaliste catholique est exposé tous les jours à se voir poursuivi au civil et au criminel pour avoir fait ce qui n'est que son devoir.

On comprend qu'un tel état de choses ne peut être toléré plus longtemps. C'est pourquoi nous sommes bien décidé, pour notre part, à prendre tous les moyens en notre pouvoir pour le faire cesser. Nous ne demandons pas une législation catholique sur ce point important, mais il faut au moins qu'elle soit chrétienne.

Personne ne devra donc nous trouver trop exigeant en exprimant ce *desiratum*. Il faut que la liberté de faire le bien soit garantie dans une mesure au moins égale à la liberté de faire le mal. C'est pour cela que nous allons demander à ceux qui ont la compétence voulue, de vouloir bien préparer les amendements propres à christianiser cette loi païenne. Une fois ce travail fait, nous en réclamerons énergiquement l'adoption. S'il faut pour réussir une agitation légitime, nous n'hésiterons pas à la faire. Les journalistes et tous les hommes bien pensants, nous avons lieu de le croire, nous aideront à mener cette tâche à bonne fin.

Une lettre de l'abbé Auguste Gosselin (1)

Paris, 5 juin.

FÊTE DU SACRÉ-CŒUR.

M. l'abbé DAVID GOSSELIN, directeur de la *Semaine Religieuse de Québec*.

Cher ami,

J'ai pu assister ce matin à l'inauguration solennelle de la grande Basilique d. Sacré-Cœur, à Montmartre.

Ce n'était pas si facile que vous pourriez le croire tout d'abord. Il fallait

(1) M. l'abbé Auguste Gosselin nous avait promis de ne pas oublier les lecteurs de la *Semaine Religieuse*. Il a tenu parole, comme le prouve l'intéressante lettre que nous avons le plaisir de publier aujourd'hui. (N. D. L. R.)

des cartes d'admission : tout le Paris chrétien—et il est encore nombreux, je vous l'assure,—se les disputait ; or, la Basilique ne peut contenir au plus que sept à huit mille personnes. L'honorable M. Mercier, qui en avait déjà reçu quelques-unes de Son Em. le Cardinal Richard, pour lui et ses compagnons de voyage, eut l'extrême obligeance d'en demander une pour moi et l'obtint.

Il assistait lui-même à la cérémonie avec son collègue, M. Shehyn : on leur avait donné des places d'honneur sur la première rangée dans la nef, près du chœur. A leurs côtés se trouvaient Mme la Comtesse de Paris et M. le Duc D'Alençon, le colonel de Perceval et le commandement de Maigret, MM. les sénateurs Shesnelong, de Kerdrel et Wallow ; MM. de Cazenove de Pradines, le héros de Patay où fut ensanglanté le drapeau du Sacré-Cœur ; MM. de Mun, de Lamarzelle, Thellier de Poucheville, députés ; Keller, qui fut à l'Assemblée Nationale le rapporteur de la loi déclarant d'utilité publique l'érection de la basilique ; le comte de Nicolai, le marquis de Ségur, et une foule d'autres personnages marquants. (1)

Nous sommes arrivés à Montmartre un peu après neuf heures. La bénédiction de l'église était déjà faite, et la grand'messe commençait. C'est le cardinal Richard lui-même qui officiait.

L'autel se perdait dans des massifs de fleurs et de verdure ; et des milliers de lumières resplendissaient tout autour.

A l'orgue, un chœur composé des meilleurs artistes de Paris, exécutait avec accompagnement d'orchestre, une très belle messe en musique. Au *Credo*, cependant, on chanta tout simplement celui de la messe royale, absolument comme le nôtre, sans la moindre nuance différente.

Tout était grand, tout était splendide dans cette belle solennité religieuse. Ne croyez pas cependant qu'il soit facile de faire mieux que dans nos offices pontificaux de la cathédrale de Québec.

Ce qui frappait surtout, ce matin, dans la Basilique de Montmartre, c'était la grande manifestation de foi et de religion que donnait la France, en assistant par des représentants venus de tous les coins du pays, à l'inauguration de son église, bâtie par ses soins et par les contributions de ses enfants.

Vous savez l'histoire de cette Basilique commencée sous les auspices du vénéré cardinal Guibert au lendemain des désastres de 1870, pour exécuter un vœu national d'expiation pour les péchés de la France, et de prière pour la restauration de ce beau pays, elle a déjà coûté des millions, et elle n'est pas encore achevée. Il reste à faire le clocher et le grand dôme central.

Elle occupe une position magnifique sur cette colline de Montmartre, d'où la vue embrasse tout Paris et les lieux d'alentour.

De cette église, où le Sacré-Cœur sera plus particulièrement adoré, jailliront sur la France des sources abondantes de grâces et de bénédictions.

C'est cette espérance que le cardinal Richard a fait ressortir dans une courte allocution. Montant sur son trône épiscopal, avant de donner aux fidèles la Sainte Communion, il a commenté le texte de St. Jean. *Unus militum lanceâ latus ejus aseruit, et continuo cœcivil sanguis et aqua.* Ce sang et cette eau, ce sont les trésors des grâces que Notre-Seigneur nous réserve par son divin Cœur. Vous savez, dit-il, par votre expérience, toutes les tendresses du cœur

(1) Trois Cardinaux, 15 archevêques et 600 prêtres assistaient à cette imposante cérémonie. (M. D. L. R.)

de Jésus pour notre pays, et vous êtes venus ici en grand nombre rendre témoignage à son amour et à sa bonté. *Et qui vidit testimonium perhibuit.* La grande manifestation dont nous sommes en ce moment les témoins doit réjouir nos cœurs : elle est comme l'aurore des grands jours religieux qui luiront encore pour la France."

Son allocution terminée, ce vieillard infatigable s'est mis à distribuer lui-même la sainte communion. Il y avait là des milliers de personnes de tout âge et de toute condition, qui étaient restées à jeun jusqu'à une heure si avancée, pour pouvoir communier à l'occasion de l'inauguration de la Basilique. La communion a bien duré près d'une heure ; et il s'en allait midi lorsque nous sommes sortis de l'église.

L'office de l'après-midi commençait à trois heures. M. Bernatchez seul a pu venir avec moi. L'Honorable M. Mercier et ses autres compagnons avaient dû, à leur grand regret, rester à la maison pour l'expédition des affaires.

Figurez-vous toutes les rues de la colline de Montmartre remplies de voitures, une foule innombrable assemblée autour de la basilique et l'église elle-même littéralement remplie, des milliers de personnes qui, voyant l'impossibilité d'y entrer, s'échappent comme un flot impétueux par les de x ou trois issues de la grande clôture qui entoure cette basilique. Comment se frayer un chemin au milieu de tout cela, même avec nos cartes d'admission, même avec notre titre de Canadiens ?

Jamais je n'ai mieux compris qu'avec de la persévérance on peut venir à bout de tout. A force de lutter contre le courant et d'avancer de quelques pas, à force de courage et de patience, nous réussîmes à pénétrer jusqu'au portique de l'église, à en gravir les marches, et à nous faire ouvrir les portes de la Basilique.

Enfin nous voilà entrés, enfin nous voilà dans la terre promise, tout surpris de notre triomphe. La place que nous occupons n'est pourtant pas brillante, à quelques pas seulement de la grande porte, et presque sous la *corde de la cloche* ; et par dessus le marché il faut se résigner à rester debout ; il n'y a plus une chaise disponible. Qu'importe ; nous verrons, nous entendrons, et surtout nous nous associerons à la grande prière du jour.

On chanta les vêpres du Sacré-Cœur. Les psaumes, les antiennes, l'hymne, tout est absolument comme dans nos belles vêpres solennelles du Canada.

Les vêpres terminées, il y a eu un long entr'acte. le prédicateur se fait attendre, comme autrefois, dit-on, M. Holmes, dans ses grands jours de prédication.

Comme compensation, l'orchestre répand dans toute la basilique des flots de l'harmonie la plus suave.

Enfin, le P. Monsabré apparaît dans le chœur, puis monte en chaire, et commence son sermon. La foule jusque-là impatiente devient calme et immobile, comme un lac paisible un instant agité par le vent. Monsabré va le remuer à son tour, et cette fois d'une manière sérieuse et durable.

J'avais une grande idée de Monsabré, et je tenais beaucoup à l'entendre. Mon attente a été bien dépassée. Jamais je n'ai entendu une parole comme la sienne.

Vous savez, cher ami, ce que l'on dit du véritable orateur, qu'il s'empare de son auditoire, qu'il l'empoigne et le soulève, pour ainsi dire, qu'il le sub-

jugue en un mot par la force de la persuasion. Tout cela se réalise parfaitement pour Monsabré. Si vous aviez vu, comme moi, la puissance de ce geste et de cette parole ; si vous aviez entendu ces accents qui partent du cœur ; si vous aviez pu saisir l'effet de cette parole sur cette foule inouïable suspendue pour ainsi dire à ses lèvres ! Monsabré remue profondément toutes les fibres de notre être : sa parole est de celles qui, avec la grâce de Dieu, touchent et subjuguent les cœurs. Très souvent, j'entendis distinctement autour de moi : " Oui, c'est bien cela ! Oh ! que c'est vrai ! " Lacordaire a été applaudi, je crois, dans l'église, en deux ou trois circonstances. Je comprends cela ; et je ne serais pas surpris si jamais la chose arrivait à Monsabré. Quand un auditoire est complètement sous le charme, il peut se laisser entraîner à un mouvement déplacé même dans une église.

Mais vous allez me dire : " qu'est-ce qui fait donc la force de Monsabré ? " La réponse est facile : *Pectus est qui disertum facit*. Oui, Monsabré a un beau langage, ses périodes sont magnifiques et prononcées avec force, avec calme, avec une grande dignité ; mais ce qui fait surtout son mérite oratoire, c'est le cœur, c'est la conviction personnelle. Ces élans impétueux, ces éclats de voix, ces cris déclarants, tout cela part des profondeurs de son âme. On sent, à n'en pas douter, que ce qu'il dit, il le croit et l'éprouve lui-même ; et voilà pourquoi sa parole trouve tant d'écho dans les cœurs.

N'allez pas croire, en effet, que le fonds de son discours soit bien extraordinaire : c'est la simplicité même, comme tout ce qui est la vérité. Vous le lirez dans les journaux sans doute, et vous verrez comme cet homme est tout l'opposé de la recherche et de la prétention. Je ne veux pas même, ce qui m'entraînerait trop loin, vous donner une analyse. Jugez seulement de la simplicité du sujet. *Ipse est pax nostra* : le Cœur de Jésus est notre paix ; c'est lui qui doit pacifier et restaurer la France. Pourquoi la France a-t-elle perdu la paix intérieure et sociale, qui fait le honneur des nations comme des individus ? Parce qu'elle a oublié les deux grands devoirs chrétiens, l'amour de Dieu et l'amour des hommes.

La peinture qu'il a faite de la France, au point de vue religieux, est bien triste. Dans la haine de Dieu, les sectaires, les impies, les matérialistes, travaillent depuis longtemps, à saper toutes les bases des croyances chrétiennes. Ils veulent surtout s'emparer de la jeunesse, afin de la former à leur image et de préparer des générations impies.

Le tableau qu'il a fait de la plaie sociale n'est pas moins effrayant. Jamais je n'ai vu la question du socialisme si bien traitée, si ce n'est dans la dernière lettre du Saint-Père. Aussi c'est surtout alors que j'ai constaté que sa parole trouvait de l'écho dans son auditoire.

Puis se tournant vers le Saint-Sacrement exposé : " Eh ! bien, mon Dieu, s'est-il écrié avec une émotion qui a fait couler bien des larmes, est-ce donc ainsi que vous allez laisser périr la France, la France qui vous a élevé ce beau monument, et qui vous l'a élevé au prix des sueurs et des sacrifices de ses enfants ? Non, non, vous ne le permettrez pas. *Ipse est pax nostra*. Le Sacré-Cœur de votre divin fils sera notre paix, notre refuge, notre Sauveur."

Mais, s'est-il empressé d'ajouter, le Sacré-Cœur ne sauvera la France que si nous tous, chrétiens, nous coopérons aux vues de la Providence par nos prières, nos larmes et surtout notre action énergique. Et il a fait un appel chaleureux à toutes les classes de la société, les invitant à combattre les sec-

taires qui veulent ruiner la foi et l'amour de Dieu dans les âmes, et surtout à protéger la jeunesse et l'enfance contre leurs iniques projets. Il a exhorté également tout le monde, mais surtout les riches, à entrer dans les vœux du Saint-Père, et à faire tous les sacrifices possibles pour guérir la plaie sociale par l'application des principes chrétiens. J'étais heureux de trouver dans la bouche de ce grand orateur sacré, presque mot pour mot, les paroles qu'avait prononcées quelques jours auparavant M. Mercier au Congrès d'Economie Sociale : " Les peuples qui chassent de leur constitution l'idée chrétienne, disait le premier ministre, ne pourront jamais appliquer l'arbitrage de marière à faire obstacle aux troubles sociaux. Il faut retrouver dans la société les principes qui ont édifié le monde chrétien, et ces principes ne sont ceux ni de la révolution, ni du socialisme, ni de la libre pensée : ce sont les principes du christianisme tels qu'ils ont été formulés par le fondateur de notre religion." (1)

D'après ce que je viens de vous dire du P. Monsabré, rien de plus simple, vous le voyez, que le fond de son discours, qui restera cependant pour moi comme le type de la véritable éloquence de la chaire.

Ce sermon fut suivi de la procession et de la bénédiction du Saint-Sacrement. Il était six heures et demie lorsque nous sortîmes de la Basilique.

Veillez excuser, cher ami, la longueur de cette lettre, et agréer, etc.

A. H. GOSSLELIN, Ptre.

Les principes de Goëthe

" Il y a quatre choses, disait Goëthe lui-même avec un cynisme parfait, il y a quatre choses que je déteste également : le tabac et les cloches, les punaises et le christianisme." On peut donc conclure d'après cette profession de foi que Goëthe était le plus grand païen des temps modernes.

Erection canonique des paroisses

Question.—Les évêques ont-ils le droit d'établir des paroisses purement canoniques, sans l'intervention de l'autorité civile ?

Un laïque

Réponse.—Oui. La liberté illimitée de la religion catholique nous est garantie par les traités. Les évêques ont donc le droit indéniable de régler, d'après les canons et les règles de l'Eglise, tout ce qui concerne l'exercice du culte. De là leur droit d'établir des paroisses canoniques, car la paroisse canonique n'est, on définitive, qu'une certaine étendue de territoire soumise à la juridiction spirituelle d'un curé. L'Etat n'a rien à voir dans cette organisation qui ne nuit en rien à la paroisse civile ou municipale.

(1) Gazette de France, du 4 juin 1891.

Cette doctrine a été proclamée dans un jugement qui restera comme un monument de logique et de bon sens. Ce jugement a été rendu le 5 décembre 1884, par la cour de circuit (Cimon, juge,) siégeant à Ste Julienne, dans le District de Joliette. (1)

Les jugements des cours inférieures n'établissent pas, en général, une jurisprudence ; mais celui-ci est tellement l'expression de la doctrine catholique et même de la loi civile, qu'il devra, il faut l'espérer, faire autorité et servir de guide aux tribunaux lorsqu'ils auront à juger des causes semblables.

Il a donc été jugé :

“ 2o Quo dans l'érection de paroisses canoniques, l'évêque diocésain n'est soumis qu'à ses supérieurs ecclésiastiques, et que les tribunaux civils n'ont aucun contrôle, soit quant au fond soit quant à la forme des décrets. ” (2)

(Le Propagateur.)

L'OBÉISSANCE MARCHANDÉE (3)

“ Louis ! prend ton manteau.

—Maman, ce n'est pas la peine. ”

La mère : “ Regarde comme le temps se couvre ! le vent est d'ouest, le baromètre baisse : prend-le tout de même.

—Mais maman, je t'assure qu'il ne pleuvra pas.

—Jeudi, en allant chez ton oncle, tu n'avais pas ton manteau : il a plu, et tu as été mouillé jusqu'aux os.

—Oui, mais dimanche tu me l'as fait prendre et jamais le temps n'a été si beau.

.....Si la mère est résolue à se faire obéir, elle ajoutera nerveusement : “ Sais-tu que tu me lasses avec tes réflexions. Prends ton manteau, je le veux. ”

Dès lors, à quoi bon le petit cours de météorologie de tout à l'heure, pour aboutir à un ordre final ?

Eh bien ! ce “ marchandage ” dans l'obéissance est le vice capital de l'éducation sentimentale, système où l'on se livre, avec plus ou moins de succès, à une argumentation en règle en vue de convaincre, au lieu de commander.

(1) L'abbé J. Ouimet vs. J. Cadot. Ce jugement est rapporté dans le *Legal News*, vol. 7, pages 415 et suivantes.

(2) Le jugement du juge Cimon a été confirmé en appel le 21 mai 1886.

(3) F. Nicolay

LES CONCESSIONS.

“ Maman, donne-moi un abricot.

— *Y penses tu, ma pauvre enfant ? tu est folle ! Tu viens d'être souffrante ; le médecin t'a formellement défendu les fruits : pour sûr tu n'en auras pas.* ”

L'enfant devient grognon.

— *Oh ! c'est inutile... Je t'ai dit non, c'est non ! Tu m'as bien comprise, n'est-ce pas ?* ”

Les cris augmentent, et la note change ; c'est-à-dire que la mère mollit déjà.

— *Voyons, ma bonne chérie, tu veux donc être malade ? Je t'assure que rien n'est mauvais comme les fruits en été.*

“ *Tenez ! vous allez voir comme nous avons une enfant gentille. Viens, mon amour, viens, mon trésor, sur ta petite mère ! montre que tu es une belle fille...*

“ *Laisse-moi tranquille...* ” riposte la fillette en se dégageant brusquement, et en ajoutant à mi-voix : “ *tu m'ennuies !* ”

Si la maman croit bon de ne pas faire la sourde oreille, elle s'écriera : “ *Voyez la laide !... Comme c'est joli ce que vous venez de dire là ! Allez, Mademoiselle ! je ne vous aime plus... vous n'êtes plus ma petite fille...*

“ *Ça n'est bien égal,* ” balbutiera l'enfant en révolte.

Et aux cris succéderont de vrais hurlements.

Alors, d'un ton d'autorité comique en pareille aventure, la mère majestueuse dira d'une voix lente et solennelle : “ *Écoute ! aujourd'hui par exception je veux bien te donner... une toute petite moitié d'abricot ; mais je te préviens qu'il sera inutile d'insister un autre jour. C'est la dernière fois que je te cède.* ”

..... Et voilà des parents qui bientôt feront de navrantes doléances et diront en joignant les mains : “ *Mon Dieu, que cette enfant est mal élevée !* ”

Rien de plus vrai : mais par qui donc... ?

On ne récolte pas de roses là où l'on n'a planté que des bryones, comme disent les Orientaux.

Continuons.

— “ *Je n'en veux pas,* ” répondra l'enfant qui s'est butée.

— “ *Ah ! tu n'en veux pas ? Eh bien ! tu n'en auras pas,* ” affirmera la mère avec dignité.

Pendant que “ l'ange ” rage et trépigne, on entendra, je gage, l'aparté suivant : “ *Mon Dieu, quelle créature assommante, c'est à*

faire damner un saint !...Tiens ! le voilà ton abricot ; tiens ! en veux-tu deux, trois ?...Mange-les ! et si tu es malade, tant pis ! Ce sera bien fait...J'en serai enchantée ! "

Savez-vous qui est à plaindre.....

...L'enfant qui a des parents aussi inexpérimentés, et aussi faibles.

En un mot, si *non*, dans la bouche du chef de famille, n'est pas définitivement et franchement *un refus* ; si *non* peut devenir *oui* dans la minute prochaine, l'enfant serait bien naïf de ne point insister et de ne point éclater avec violence POUR HATER L'INSTANT DE LA SOUMISSION PATERNELLE.

Arrêtation et mise à mort de Mgr Darboy

(Suite et fin.)

Ramain appela : Darboy ! et se dirigea vers la cellule No. 1. A l'autre extrémité du couloir, il entendit une voix très calme qui répondit : " Présent ! " On alla ouvrir le cabanon No. 23 et l'archevêque sortit ; on le conduisit au milieu de la section, à un endroit plus large qui forme une sorte de palier. On appela : " Bonjean ! " Le président répondit ; " Me voilà, je prends mon paletot." Ramain le saisit par le bras, le fit sortir en lui disant : " Ce n'est pas la peine, vous êtes bien comme cela ! " On appela : " Daguerry." Nulle voix ne se fit entendre ; on répéta le nom, et, après quelques instants, le curé de la Madeleine vint se placer à côté de M. Bonjean. Les pères Clerc, Ducoudray, et l'abbé Allard répondirent immédiatement et furent réunis à leurs compagnons. Ramain dit : " Le compte y est ! " François compta les victimes et approuva d'un geste de la tête.

Le peloton qui était resté devant la grille d'entrée s'ébranla et s'avança vers les otages, à la tête desquels le brigadier Ramain s'était placé pour indiquer la route à suivre.

Ramain ouvrit la petite porte donnant sur le premier chemin de ronde ; l'archevêque passa le premier, descendit rapidement les cinq marches et se retourna. Lorsque ses compagnons de martyre furent tous sur les degrés, il leva la main droite, les trois premiers doigts étendus et il prononça la formule de l'absolution : *Ego vos absolvo ab omnibus censuris et peccatis !* Puis s'approchant de M. Bonjean, qui marchait avec peine, il lui offrit son bras. Toujours précédé par Ramain, entouré, derrière et sur les flancs, par les fédérés, le cortège prit à droite, puis encore à droite, et s'engagea dans le long premier chemin de ronde qui aboutit près de la première cour de la prison. On tourna à gauche, puis tout

de suite encore à gauche, et l'on entra dans le second chemin de ronde, dont la haute muraille noire semblait en deuil. Au fond s'élevait le mur qui sépare la prison des terrains adjacents à la rue de la Folie-Regnault.

C'était l'endroit que François et Vérigé étaient venus reconnaître ensemble dans la journée du 22. Un instant on avait songé à fouiller les étages dans le premier chemin de ronde; on rebroussa chemin pour n'être pas aperçu des détenus logés à l'infirmerie.

D'après la place où les corps ont été retrouvés, on suit que les étages furent déposés dans l'ordre hiérarchique qui avait présidé à leur classement en cellules. On les rangea contre le mur, à droite, faisant face au peloton d'exécution, Mgr Darbois le premier, puis le président Bonjean, l'abbé de Deguerry, le père Duconray, le père Clerc, tous de la Compagnie de Jésus, et enfin l'abbé Allard, l'aumônier des ambulances, qui, pendant le siège et lors des premiers combats de la Commune, avait rendu tant de services aux blessés.

Le peloton s'était arrêté à trente pas de ces six hommes restés debout et résignés. Ce fut Genton qui commanda le feu. On entendit deux feux de peloton successifs et quelques coups de fusil isolés. Il était alors huit heures moins un quart du soir.

Dans le chemin de ronde, à l'endroit où les étages ont été fusillés, l'abbé Crozes a placé une plaque de marbre avec une inscription: " Respect à ce lieu témoin de la mort des nobles et saintes victimes du 24 mai MDCCCLXXI "; puis suivent les noms et qualités des victimes. Une balustrade de fer forgé empêche de fouler le sol que ces victimes ont arrosé de leur sang. C'est sur cette balustrade que tous les ans Mlle Darbois et l'abbé Crozes, chacun de son côté, attachent leurs couronnes.

Le 26 mai, il était environ quatre heures lorsque le brigadier Romain entra dans la quatrième section. Son premier mot, prononcé d'une voix rude, ne laissa aucun doute aux étages; on venait chercher une fournée: " Attention! Répondez à l'appel de vos noms; il m'en faut quinze." Chacun répondit sans faiblesse. Romain avait quelque peine à défricher un nom et disait: " Bénigny, Benigé." Le R. P. de Bongy, de la Société de Jésus, ancien aumônier de l'armée de Crimée, s'approcha et dit: " C'est moi " et se réunit aux RR. PP. Caubert et Olivain. Paul Soigneret fut appelé, il embrassa un de ses compagnons, serra la main d'un de ses camarades de Saint-Sulpice, arrêté en même temps que lui, et se rangea près des autres victimes. Le brigadier les compta deux fois; un prêtre voulut prendre son chapeau, un autre quitter ses pantoufles; Romain répéta le mot déjà dit au président Bonjean:

“ C'est inutile, vous êtes bien comme cela. ” Les onze ecclésiastiques et les trois laïques marchaient alors derrière Romain ; on ne les fit point passer par l'escalier de secours que l'archevêque avait descendu ; on les dirigea vers le grand escalier. Ce changement d'itinéraire fut presque un motif d'espoir pour ceux qui les avaient vu partir. On écoutait ; on chercha à distinguer au milieu du bruit vague de la fusillade un feu de peloton indiquant une exécution militaire ; on n'entendit rien. Néanmoins, les otages qui restaient encore à la quatrième section écrivirent leurs dernières volontés et se tinrent prêts à tout. Ceux que l'on venait d'emmener furent conduits dans la salle du Greffe.

Pendant que le brigadier Romain les avaient appelés et comptés, le sous-brigadier Picon s'était rendu à la première section, que, depuis deux mois, l'on ne nommait plus que le quartier des gendarmes. C'est là, en effet, que ces malheureux venant du Dépôt, avaient été écroués, le 6 et le 9 avril, en compagnie d'une quinzaine d'anciens sergents de ville faits prisonniers comme eux à la journée du 18 mars. On ne fit point l'appel. Picon se contenta de dire : “ En rang et descendez. ” Il y avait là plus de cinquante hommes qui vasaient dans le couloir, car la porte de leur cellule restait ouverte toute la journée. L'un d'eux demanda : “ Pourquoi nous fait-on descendre, où allons-nous ? ” Picon qui avait reçu le mot du directeur François, répondit : “ Il n'y a plus de pain dans la maison ; on va vous conduire à la mairie de Belleville, pour vous faire une distribution de vivres et vous mettre en liberté. ” Les soldats prisonniers courant à leur cellule, se bouclèrent le sac au dos, se coiffèrent du képi et s'éloignèrent dans le corridor. Cependant, le maréchal des logis Geanty semblait hésiter, il regarda Göttmann, le surveillant, un de ceux qui, dans la soirée de la veille, avaient voulu tenter un coup de force pour sauver ces malheureux. Le surveillant fit de la tête un geste énergique qui signifiait : “ Ne descendez pas ! ” Geanty a dû le comprendre ; mais la discipline, l'habitude de toujours obéir fut la plus forte ; et puis peut-être s'imaginait-il que l'on “ n'en voulait ” qu'aux prêtres ; il se retourna vers les hommes et leur dit : “ Allons, descendons ! ” Ils partirent tous, deux par deux, marquant le pas comme s'ils se rendaient à une inspection.

On les réunit dans le grand palloir ; à travers les fenêtres, ils purent voir que l'on avait déposé la Cour, dans laquelle se tenait un peloton qui n'était pas composé de plus de trente cinq hommes. Emile Gois, tout vêtu de rouge, accompagné de François, vint regarder les otages ; rapidement, il en supputa le nombre : trente-sept gendarmes ou gardes de Paris, quinze sergents de ville, et

on les reconduisit à leurs cellules. Au moment où le surveillant Göttmann venait de refermer la grille de la section, il aperçut un garde de Paris qui, plus avisé que les autres, s'était caché et n'avait point suivi ses camarades; il appela immédiatement le surveillant Bourguignon; tous deux entraînent le soldat, le poussèrent vers la salle des bains de l'infirmerie, en lui recommandant de rester immobile; celui-là fut sauvé.

Le peloton d'escorte ouvrit ses rangs pour recevoir d'abord les gendarmes, ensuite les laïques, puis les prêtres. Emile Gois monta à cheval et l'on partit.

Ces otages furent conduits à Belleville et massacrés rue Haxo, au No. 83.

Les détenus qui restaient à la Roquette, ceux surtout de la quatrième section, organisèrent le 27 une énergique résistance dans la prison. Ils purent la prolonger jusqu'au 28, jusqu'à l'heure où les troupes françaises les délivrèrent.

PETITE CHRONIQUE

Nous lisons dans *Le Moniteur de Rome* :

LA S. CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE, saisie par S. Em. le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec, de la demande de lui donner un coadjuteur, a proposé à cet effet au Souverain Pontife un terne de candidats dont le premier est S. G. Mgr Bégin, évêque de Chicoutimi.

Les Quarante Heures auront lieu à S. Nicolas, le 6; à Standon, le 8; à N.-D. du Portage, le 10.

M. l'abbé Chandonnet a été nommé chapelain du couvent de S. Joseph de Peekskill, comté de Westchester, N. Y. Nos félicitations.

La *Semaine Religieuse* de Montréal rappelle au chroniqueur d'un journal de cette dernière ville, que les hommes ont parlé, dès le commencement, un langage parfait qui leur avait été donné par Dieu, et non pas seulement une langue enfantine. Au bas de cet article elle cite à propos le proverbe persan : " l'ignorance est une rosse qui fait broncher celui qui la monte et qui fait rire de celui qui la mène."

La *Vérité* a publié un article remarquable sur la poursuite criminelle intentée à la *Semaine religieuse de Québec*. Elle dit que les commentaires faits par le magistrat de police de Montréal, en rendant sa décision, n'affaiblissent même pas l'argumentation irréfutable de l'avocat de la défense, M. Gustave Lamothe. C'est le sentiment général de tous ceux qui ont lu les deux pièces. Elle réclame de plus des amendements à la loi sur le libelle.

Téléphone 563 | **PIANOS** | Téléphone 563

Nous venons de recevoir directement des différentes MANUFACTURES DE REPUTATION DES ETATS-UNIS et du CANADA ci-dessous mentionnées, un grand assortiment de **PIANOS** carrés et droits, de petits et grands formats, fabriqués avec toutes les améliorations modernes et avec les meilleures qualités de matériaux, y compris les bois les plus riches, tels que le Magnolia, l'Acujou, le Noyer Français ondulé, le bois de Rose, etc., etc., etc.

HALLET, DAVIS & Co..... De Boston | O. NEWCOMBE & Co De Toronto
SCHUBERT PIANOS Co..... De New-York | MENDELSSOHN PIANOS Co. “

EVANS BROTHERS Co. De Ingersoll.

HARMONIUMS-ORGUES ET HARMONIUM DE SALON

De THOMAS & Co. DOHERTY & Co. à un et deux claviers et pédaliers.

Accords de Pianos et Orgues etc. — M. Alfred Hutchison, accordeur pendant nombre d'années de la ci-devant maison BERNARD & ALLAIRE, est attaché à notre établissement où l'on est prié de s'adresser pour ses services.

MUSIQUE NOUVELLE sacrée et profane, vocale et instrumentale, reçue chaque semaine d'Europe et des Etats-Unis.

BERNARD, FILS & Cie, | EDITEURS DE MUSIQUE

— COIN DES RUES —

ST-JEAN ET STE-URSULE, HAUTE-VILLE.

(En face de M. McWilliam, confiseur)

MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS
CHARLAND & Cie.,
LAUZON-LÉVIS.

J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC

VIGNOBLES CANADIENS

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

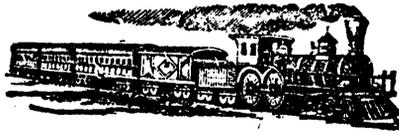
J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPECIALITES: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.



CHEMIN DE FER

** QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX **

DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

Commençant *DIMANCHE* le 31 mai 1891, les trains circuleront comme suit.

LA SEMAINE

Laissent Québec pour Ste. Anne, à 7.25 a. m., 10.00 a. m., 5.15 p. m., et 6.30 p. m.

“ “ “ Montmorency, à 2.00 p. m.

Arrivent à Québec de Ste. Anne, à 6.35 a. m., 8.25 a. m., 1.05 p. m., et 5.40 p. m.

“ “ “ “ Montmorency, à 4.25 p. m.

LE DIMANCHE

Laissent Québec pour Ste. Anne, à 6.00 a. m. 7.10 a. m. 8.20 a. m. 2.00 p. m. et 6.30 p. m.

Arrivent à Québec de Ste. Anne, à 6.35 a. m., 7.55 a. m., 1.05 p. m. et 5.40 p. m.

Les trains qui laissent Québec le dimanche matin à 6.00 et 8.20 heures n'arrêtent pas aux Stations intermédiaires et sont les plus avantageux pour les pèlerins.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant

G. S. CRESSMAN, Gérant,

W. R. RUSSELL, Surintendant.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE CANADIENNE

PIANOS :

Heintzman & Cie.,
Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Decker Bros. N.-Y.,
Schiedmayer, etc.

HARMONIUMS :

Wm. Bell & cie.,
Dominion & Cie.,
Gornwall & Cie.,
Burdet & Cie.,
Scheidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS. LE DAVIS (A ENTRAINEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes) VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Téléphone, 278.

LE CATÉCHISME des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa. "

H. A. MARTINEAU

MARCHAND-QUINCAILLIER

11, RUE S.-PIERRE, QUEBEC

Nous avons toujours en mains : Peintures, vitres, coutellerie, etc. Toute commande, verbale ou par lettre, est exécutée avec la plus grande diligence, sans qu'il soit nécessaire d'avoir un compte ouvert, ou d'envoyer de l'argent immédiatement. Les membres du clergé sont spécialement invités à nous honorer de leur patronage.